



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tribunaux des affaires de sécurité sociale

Question écrite n° 122089

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui faire connaître les règles de procédure applicables aux sections des assurances sociales (SAS) des juridictions ordinales, chargées de régler les litiges entre les médecins et l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122089

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3670